



Communiqué de presse  
Le 16 janvier 2019

## LES GEOMETRES-EXPERTS ET LE BORNAGE :

### ANTISECHE POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

*Dans le cadre du grand débat public, le Président de la République, interrogé par un maire sur le sujet du bornage et de l'intervention des géomètres-experts, a reconnu ses lacunes en la matière. Les géomètres-experts souhaitent rappeler leur rôle dans la définition de la propriété privée, au cœur du vivre-ensemble français.*

Sous le feu des questions posées par les maires lors du débat organisé à Grand-Bourgtheroulde dans l'Eure le 15 janvier 2019, le Président de la République a fini par « sécher » sur une question relative à la place du géomètre-expert dans le bornage d'un lotissement. Sous des apparences techniques, cette question touche à un domaine qui concerne tous les Français : le respect de la propriété privée, droit protégé par la constitution.

**Qu'est-ce que le bornage ?** Il s'agit d'une opération qui définit juridiquement et matérialise sur le terrain les limites des propriétés privées. C'est là qu'intervient le géomètre-expert puisque le bornage est au cœur de ses activités.

Le **géomètre-expert** est un professionnel libéral qui dresse les plans et les documents topographiques qui délimitent les propriétés foncières. Il bénéficie de la liberté d'installation et ses tarifs sont libres. Il est **le seul habilité à « dire la propriété »** en fixant les limites des biens fonciers. Le respect de la propriété privée constituant l'un des fondements de notre vie en société, les **2000 géomètres-experts en France exercent donc une mission d'intérêt général.**

Cet enjeu public majeur explique pourquoi la profession est réglementée et encadrée par la loi. Pour exercer son activité, **un géomètre-expert doit être inscrit au tableau de l'Ordre des géomètres-experts.** Il est également soumis à de nombreuses obligations : respect de règles déontologiques, formation continue, assurance, transparence du prix de ses prestations, indépendance.

**Les géomètres-experts seraient ravis de pouvoir rencontrer le Président de la République pour lui présenter plus en détails la profession et lui exposer les nombreuses facettes qui composent son quotidien.** Comme le précisent **Jean-François Dalbin, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts** et **Régis Lambert, Président de l'Union Nationale des géomètres-experts**: « Être géomètre-expert, c'est exercer une profession plurielle. **Garant d'un cadre de vie durable,** le géomètre-expert joue un rôle incontournable dans l'aménagement et la gestion des territoires. Il se trouve ainsi au cœur de la vie de nos concitoyens ».



### **Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert**

1850 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1150 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une branche de 9 000 salariés structurée essentiellement en PME

76% des cabinets sont des sociétés

Une moyenne de 8 salariés / cabinet

### **Contact media :**

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

63, rue Sainte-Anne 75002 Paris

M +33 6 03 26 67 84 - T +33 (0)1 47 03 04 32

### **A PROPOS DE L'ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS**

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

### **A PROPOS DE L'UNGE**

L'Union Nationale des Géomètres-Experts est l'organisation professionnelle représentative de la profession. Dans le cadre de son projet stratégique UNGE 2020, elle a choisi notamment de dynamiser sa représentation dans les territoires. Elle dialogue régulièrement avec les interlocuteurs politiques nationaux et locaux, pour leur présenter la vision des géomètres-experts. C'est également une organisation professionnelle dynamique sur le plan des affaires sociales, puisque dans le cadre de la volonté du gouvernement de réduire le nombre de branches de 700 à 200, l'UNGE a initié un rapprochement avec l'Union Nationale des Economistes de La Construction (UNTEC) en décembre 2017.